



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **20 juin 2023 à 19h00** - Date de convocation : **15 juin 2023**  
Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**  
Secrétaire de séance : **Madame Chantal ANDRIEUX**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

PRÉFECTURE DE L'EURE

04 JUL 2023

ARRIVÉE

**Membres présents à la séance** : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GILLET, GLEIZES, GUION, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX, WECKSTEIN,

**Membres absents excusés ayant donné pouvoirs** :

M. INIGO (pouvoir à M-M MAGNAUDEIX) VAUZOU (pouvoir à C. GUION)

**DELIBERATION N° 23/2023 – DÉMISSION DU 3ème ADJOINT / ÉLECTION DU 3ème ADJOINT**

M. Christian GUION a soumis sa décision de démissionner de son poste de d'adjoint. Cette démission a été acceptée par Monsieur le Préfet par courrier en date du 15 juin 2023.

Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité sa démission du poste d'adjoint.

M. le Maire explique que suite à la démission de M. Christian GUION de son poste de 3ème adjoint, il convient de procéder à son remplacement, considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu démissionnaire.

Il est procédé à l'élection à bulletin secret :

**Est candidat** : Mme Gaëlle LE LAN-LE LUYER

nombre de votants : 13  
nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13  
nombre de bulletins blancs et nuls : 0  
nombre de suffrages exprimés : 13

**Vote** : Mme Gaëlle LE LAN-LE LUYER est désignée en qualité de 3ème adjoint au Maire à l'unanimité.

Le Maire, Pascal MAINGUY

